rétablissement de la peine de mort comme moyen de dissuasion.

Des voix: Bravo!

[Français]

## **QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujour-d'hui aux questions suivantes: n° 1601 et 2436.

[Texte]

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

### Question nº 1601—M. Cossitt:

En ce qui concerne la réponse à la question n° 74, quels sont le nom et le traitement exact de ceux qui touchent plus de \$20,000 à titre d'employés, de personnel auxiliaire ou contractuel au cabinet du premier ministre et qui n'étaient pas inclus dans la réponse?

## M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):

Nom	Classification	Échelle de salaire
Caron, Christina	CR-6	\$19,707—\$21,566
Langill, Michael	AS-4	\$22,480—\$25,015
O'Brian, George	PM-7	\$33,600—\$41,500
Brockington, Bruce	AS-2	\$19,527—\$21,858
Nadeau, M. E.	AS-2	\$19,527—\$21,858
Thomson, Eleanor	AS-3	\$20,812—\$23,221
Prêt de service		
Coleman, Major R. E.	Major (MDN)	\$20,045—\$31,045
Sénécal, Nicole	FS-2 (AE)	\$28,733—\$41,540
Contrat		

Beauchamp, Clément—préparation de quatre rapports à \$5,000 chacun.

### LES DÉPENSES DES AÉROPORTS DE PICKERING ET MIRABEL Ouestion n° 2436—M. Corbett:

- 1. Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour l'aménagement de l'aéroport de Pickering entre 1970 et 1980?
- 2. Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour l'aménagement de l'aéroport de Mirabel entre 1970 et 1980 et à combien s'élève le déficit annuel d'exploitation de l'aéroport?

# M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):

- 1. De 1969-1970 à 1979-1980: 190.2 millions de dollars.
  - 2. a) De 1969-1970 à 1979 à 1980: 520 millions de dollars.
  - b) Le déficit de l'aéroport international de Mirabel depuis sa mise en service en novembre 1975 est de 192.6 millions de dollars. Ce déficit comprend toutes les dépenses d'exploitation et d'entretien, y compris l'intérêt et la dépréciation, supérieurs aux recettes. Pour la même période, le déficit avant calcul de l'intérêt et de la dépréciation était de 10.2 millions.

### Ouestions au Feuilleton

Année financière	Déficit
1975-1976	18.4 millions
1976-1977	49.8 millions
1977-1978	51.6 millions
1978-1979	52.4 millions
1979-1980	20.4 millions
	192.6 millions

[Français]

# QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 2177 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désiret-elle que la question n° 2177 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR LA RECHERCHE ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

#### Question nº 2177—M. Herbert:

- 1. L'an dernier, le gouvernement a-t-il subventionné la recherche épidémiologique et opérationnelle et, le cas échéant, a) pour quel montant, b) qui et de quel montant dans chaque cas?
  - 2. Quel budget est prévu pour l'an prochain?

(Le document est déposé.)

[Français]

M. Collenette: Je demande, madame le Président, que les autres questions soient reportées.

Mme le Président: Les autres questions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

• (1520)

[Traduction]

M. Beatty: Je voudrais attirer votre attention, Votre Honneur, sur la question nº 1852 qui figure au Feuilleton depuis plus de six mois. Quand j'ai signalé la chose au secrétaire parlementaire il y a quelques jours, il m'a donné l'assurance, encore une fois, qu'il prendrait les mesures qui s'imposent. Le ministre des Communications a fait une intervention fort inopportune, pour affirmer qu'il disposait des renseignements et qu'il était prêt à les communiquer devant le comité du budget. Dois-je en déduire, d'après l'intervention du ministre des Communications, que celui-ci n'est pas disposé à répondre aux questions inscrites au Feuilleton depuis plus de six mois et pour lesquelles il a obtenu des renseignements il y a plusieurs mois déjà, d'après le président de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne? Je voudrais connaître la raison de ce retard, étant donné que le mandat du président a expiré depuis.